

## APPEL A PROPOSITIONS DE RECHERCHE 2019 DU LABEX DRIIHM

### OBSERVATOIRE HOMMES-MILIEUX « PAYS DE BITCHE » (OHM PdB)

#### CONTEXTE

---

Situé au Nord-est du département de la Moselle, le Pays de Bitche est un espace rural enclavé et frontalier bordé au Nord par la frontière allemande (Rhénanie-Palatinat) et au Sud par le département du Bas-Rhin. Le territoire compte un peu moins de 35 000 habitants pour 46 communes. Structuré depuis plusieurs siècles par une forte présence militaire, les multiples reconfigurations des forces armées, depuis la fin de la conscription en 1996, semblent avoir initié une profonde transformation du territoire marquée par une déprise généralisée : ferroviaire, industrielle, agricole, démographique, services publics. Le Pays de Bitche apparaît ainsi comme un territoire soumis à de profondes mutations dont les dynamiques nécessitent d'être étudiées à l'articulation des phénomènes sociaux et écologiques.



Dans ce cadre, l'Observatoire Hommes-Milieu « Pays De Bitche » (OHM PdB) lance un appel à propositions de recherches (APR) pour l'année 2019.

La thématique générale de l'OHM PdB vise à étudier le processus de transformation du Pays de Bitche, sur la base des éléments de contexte présentés plus haut, en mesurant ses conséquences (interactions/rétroactions) sur les humains et la nature. Ce projet implique d'une part, de combiner sciences écologiques et sciences humaines et sociales et d'autre part, d'envisager les données recueillies selon une approche systémique.

#### THEMATIQUES PRIORITAIRES

---

L'OHM PdB se fixe pour objectif central d'étudier, à l'échelle du territoire, le contexte nouveau survenu après le passage à une armée de métier courant 1996 (constituant l'événement fondateur de l'OHM PdB). A cette fin, la programmation scientifique de l'OHM PdB s'attachera à privilégier les projets orientés vers les questions de déprises, héritages et résiliences. Pour être éligible et en phase avec la démarche interdisciplinaire des OHM, chaque proposition de recherche devra ainsi se focaliser sur l'événement fondateur et s'inscrire dans au moins deux des quatre axes ci-dessous.

1. **Modos de vie en contexte de transformation** : caractéristiques socioéconomiques de la population, dynamiques de la population (déplacements, implantations), dynamiques transfrontalières, services publics, économie locale, relations à la nature, conflits d'usage, pratiques de santé, etc.
2. **Dynamiques de la biodiversité** : dynamiques forestières (devenir des forêts spontanées), dynamiques des tourbières (biodiversité après pollution pyrotechnique), dynamiques hydrologiques (ensablement des cours d'eau), dynamiques faunistiques (relations faune-chasseurs/pêcheurs), etc.
3. **Aménités environnementales, sociales et culturelles** : biens et services rendus par les écosystèmes, retombées économiques (emplois) des labels et dispositifs de protection, requalification des sites industriels ou militaires abandonnés ou rétrocedés.
4. **Expertises politiques, sociales et environnementales** : mobilisation et redéfinition des catégories et des notions, redéfinition des échelles d'observation et d'action, mise en forme d'instruments de mesure des transformations (de la faune, du commerce, des services publics, etc.), controverses entre acteurs sur ces transformations, enjeux et manières d'agir, constitution de réseaux d'acteurs.

L'OHM PdB cherche à faire émerger des pistes exploratoires et/ou des collaborations inattendues (interdisciplinaires et/ou plurielles, c'est-à-dire, en partenariat avec les acteurs locaux). Cette **dimension interdisciplinaire** et la diversité des modes d'appréhension de la « réalité » selon les acteurs est un critère d'évaluation **essentiel** des projets.

Un exemple : Les tourbières ne se réduisent pas simplement à des milieux naturels (axe 2). Dans le Pays de Bitche par exemple, elles ont une histoire liée à des pressions anthropiques qui restent à déterminer (axe 1), elles font l'objet de mesures de protection spécifiques (axe 4) et elles constituent un argument touristique (axe 3). Elles sont donc le lieu d'une pluralité de discours et de pratiques.

## **FINANCEMENT DES PROPOSITIONS**

---

Les propositions seront examinées par le Conseil de Direction de l'OHM PdB. Chaque projet retenu se verra attribuer un financement laissé à l'appréciation du Conseil de Direction. Le Conseil de direction de l'OHMPdB se réserve la possibilité de ne pas financer certains axes qui n'auraient pas fait l'objet de projets pertinents ou conforme à son orientation transdisciplinaire et « plurielle ».

L'OHM PdB encourage vivement les candidats à chercher des financements complémentaires au besoin (par ex. le dispositif PEPS Mirabelle (CNRS/Université de Lorraine) qui soutient également les projets interdisciplinaires).

## **ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJET**

---

En cas d'acceptation de son projet, le porteur s'engage à devenir membre de l'OHM PdB et à signer la charte de partenariat. Ce faisant, il reconnaît les objectifs de l'Observatoire et accepte les principes suivants :

- L'étude fera à la fois l'objet d'un rapport écrit et l'objet d'une restitution orale lors du séminaire annuel de restitution qui se tiendra à Bitche en mai 2020.

- Les données produites dans le cadre de l'étude devront faire l'objet d'une description (métadonnées), de même qu'elles devront être versées au système d'information de l'OHM, après valorisation par leur auteur.
- Les publications produites à l'issue des projets financés devront impérativement mentionner l'OHM PdB et le Labex DRIIHM dans les remerciements de la dite publication.

## MODALITES DE PRESENTATION DES PROPOSITIONS

---

### 1. Saisie en ligne des projets

Les soumissions des projets de recherche se font en ligne, à une seule et même adresse : <http://www.driihm.fr>, après identification du porteur de projet sur le site du labex DRIIHM.

#### La saisie se fait en trois temps

**1<sup>er</sup> temps** : S'inscrire sur le site du Labex DRIIHM

**2<sup>ème</sup> temps** : Vous êtes automatiquement dirigé vers l'interface de saisie d'un projet de recherche en Français. Vous pouvez alors choisir la langue du formulaire (Français, Anglais, Portugais) – Informer les champs suivants : « Références du projet », « Contenus » et « Participants au projet » ; S'engager à respecter la charte des OHM ; Sauvegarder.

Le porteur de projet peut joindre tout fichier qu'il jugera utile.

**3<sup>ème</sup> temps** : Le projet en cours de rédaction apparaît en résumé. Cliquer sur l'icône de modification du projet. Le champ « Budget » peut maintenant être informé. Sauvegarder.

Le porteur de projet, et lui seul, peut voir et modifier le projet soumis jusqu'à la date de fin de l'APR, soit le 1<sup>er</sup> mars à minuit (heure de Paris).

### 2. Engagements des équipes lauréates

Les équipes lauréates s'engagent moralement à deux niveaux.

#### Engagement administratif

Pendant la période d'un mois qui suit l'annonce des lauréats, les équipes s'engagent à fournir au gestionnaire de l'APR les éléments nécessaires à la mise à disposition du financement obtenu.

Si ces formalités ne sont pas satisfaites sous un mois, le LabEx DRIIHM se réserve la possibilité de réaffecter les financements correspondants.

#### Engagement scientifique

Dans un délai d'un an après l'obtention des crédits, les projets financés feront l'objet :

- d'une présentation orale lors du séminaire de restitution des/de l'OHM concerné(s),
- d'un rapport succinct rendu à/aux OHM concerné(s) qui devra reprendre les questions initiales de la recherche, la méthodologie employée, exposer les résultats, leur discussion ainsi que leur mise en perspective dans le contexte OHM.

**En matière de valorisation des résultats induits**, les lauréats s'engagent à publier dans les deux années qui suivent le présent APR au moins 1 article dans une revue scientifique à comité de lecture. De plus, **chaque partenaire scientifique du projet s'engage à faire mention des OHM et du LabEx DRIIHM dans toutes publications ou communications des résultats de ses recherches** sous la forme : « *Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du Labex DRIIHM, programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-11-LABX-0010* ».

Le LabEx DRIIHM et son adresse peuvent également être rappelés en en-tête de l'article (adresse du chercheur) sous cette forme : Labex DRIIHM (Programme "investissements d'avenir" : ANR-11-LABX-0010), INEE-CNRS 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Pour les communications orales et les posters, il est demandé d'apposer le logo du Labex DRIIHM à côté de ceux du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de l'ANR.

Comme indiqué dans la charte des OHM que les porteurs de projets doivent signer, **le stockage et l'archivage de l'information scientifique sont deux des objectifs des OHM**. Les lauréats doivent donc accepter le principe de transmettre leurs métadonnées via une fiche de métadonnées qui leur sera transmise ; comme dans tout observatoire, les données, ont quant à elles vocation à être versées, après valorisation par leur auteur, directement au système d'information de l'OHM ou à défaut à celui du Réseau des OHM.

## CALENDRIER

---

- Ouverture des APR : 15 mars 2019
- Cloture : 15 avril 2019.
- Résultats : fin avril 2019.

## CONTACTS

---

Fabien Hein, directeur de l'OHMPdB, UL / 2L2S / LIEC : [fabien.hein@univ-lorraine.fr](mailto:fabien.hein@univ-lorraine.fr)

Pascale Bauda, directrice-adjointe de l'OHMPdB, UL / LIEC : [pascale.bauda@univ-lorraine.fr](mailto:pascale.bauda@univ-lorraine.fr)